



Liminaire Solidaires Finances Publiques 54 CSA local de la DDFIP 54

Après la violence de la répression du mouvement social qui s'est exprimé massivement au cours du premier semestre 2023 contre la réforme des retraites, le début d'été a été marqué par un vaste mouvement de colère spontanée depuis que le jeune Nahel a été abattu par la police faisant de lui la Nième victime d'une police toujours plus répressive.

Solidaires Finances Publiques condamne fermement les violences sociales et policières à l'origine de cet embrasement et condamne tout aussi fermement les violences commises à l'encontre des services publics.

Les CFP de Longwy et de Vandoeuvre ont fait l'objet de dégradations dans la nuit du 29 au 30 juin avec des intrusions et des départs de feu.

Nous profitons de cette déclaration liminaire pour adresser notre soutien à nos collègues de ces deux sites et leur rappelons qu'une délégation de la Formation spécialisée viendra prochainement à leur rencontre.

La fermeture ponctuelle de l'accueil du SIP de Vandoeuvre a eu des incidences directes sur ceux de Nancy, Toul et Lunéville. A Nancy par exemple. 30 usagers de Vandoeuvre se sont déplacés en moyenne par jour à la Cité administrative, alors que les collègues n'avaient même pas accès aux dossiers de ces contribuables, sans la moindre compensation.

Les agent.es de la DGFIP se donnent corps et âme à leur métier quelles que soient les situations. NRP, Covid 19, émeutes, les situations exceptionnelles qui pèsent sur leur quotidien se succèdent. Les collègues tiennent afin d'offrir malgré tout le meilleur service au public. A titre d'exemple, sur un effectif de 7 contrôleurs et contrôleuses, 2 seulement étaient présent.es mercredi 20 septembre au SIP de Vandoeuvre. Ils tiennent. Mais jusqu'à quand ?

La Direction générale doit maintenant prendre le temps et se donner les moyens de reconnaître enfin

que la seule richesse de la DGFIP est l'investissement de ses agentes et de ses agents.

Ce 12 septembre 2023, après deux ans d'attente, une négociation s'est enfin engagée avec la DG sur notre régime indemnitaire.

COMME L'ECRIVENT TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES : RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT DES PERSONNELS DE LA DGFIP EST UNE URGENCE. CELA PASSE PAR UNE REVALORISATION PÉRENNE IMMÉDIATE DE LA RÉMUNÉRATION POUR TOUS !

La DG a le devoir de prendre en considération les personnels de notre administration qui est régulièrement prise pour cible des colères sociales en tant que symbole de l'autorité de l'État et ce, alors que le rôle régalien joué par la DGFIP est trop souvent minimisé par le Gouvernement, notamment au travers des politiques d'emplois.

À ce titre, la communication mensongère de Bercy autour de l'emploi est proprement insupportable.

Habitué aux « effets de com' » inadaptés et à contre-temps d'un Gouvernement ouvertement antifiscal nous n'avons aucune illusion quant à la création de 1500 ETP pour lutter contre la fraude fiscale. Et de fait, il ne s'agira que de redéploiements au sein de la DGFIP qui impacteront négativement l'ensemble du réseau. Mais oser annoncer dans Ulysse la création de 250 emplois en 2024 alors que 200 emplois seront encore supprimés sonne comme une véritable provocation.

A cela s'ajoute l'annonce de la baisse de 5 % des budgets pour l'ensemble des ministères par la première Ministre et d'autres dispositions

prévues dans les lois de finances qui n'en doutons pas auront une fois encore des conséquences désastreuses pour l'ensemble de la Fonction publique et les services publics.

Solidaires Finances Publiques continuera à relayer largement l'ensemble des difficultés rencontrées dans les services et par les personnels pour alerter les citoyens mais aussi les responsables politiques des conséquences des choix budgétaires sur notre ministère et particulièrement sur la DGFIP.

Dans une semaine, la formation spécialisée du CSAL étudiera le nouveau DUERP. On observera que dans ce document, 21 services mettent en avant le sous-effectif et la surcharge de travail. Jusqu'à quand devons-nous supporter ces conditions de travail dégradées ?

Au cours de l'instance d'aujourd'hui, Solidaires finances publiques abordera, comme il a été convenu avec vous, la question des modifications unilatérales des plages de télétravail pour nécessité de service, la question de l'accueil des primo déclarants étrangers et la situation du SDIF à partir de la fiche de signalement collective écrite par les agent.es. Nous souhaitons également revenir sur une question abordée lors du dernier CSAL, la gestion des indus de paiement par les différents services et le suivi de l'expérimentation Roc sp.

Nous continuerons à dénoncer publiquement le fiasco de la campagne GMBI et ses incidences sur le SDIF, les SIP et le centre de contact. Après vous avoir longuement alerté, en particulier en CSAL, des risques d'épuisement des collègues du SDIF, nous tenons à réaffirmer que les dispositions qui ont été prises nationalement se sont avérées totalement inappropriées. Les différents reports (un mois, un jour, 10 jours) laissés aux contribuables pour souscrire leurs obligations n'a fait que différer un objectif qui reste inatteignable.

Dans tous les cas, alors que les collègues du SDIF ont le sentiment de faire face à une campagne supplémentaire depuis plusieurs mois en même temps que d'être confronté.es à une révision foncière déguisée, l'affectation d'EDR ne restera

qu'un saupoudrage face à une situation durablement détériorée.

En effet, comment les agent.es peuvent-ils faire face à une campagne TF avec un stock d'e-contacts non apurés (10.000 au niveau local, 650.000 nationalement), et la gestion des scories induites par GMBI en termes de masse contentieuse ?

A Nancy, des consignes ont été données pour ne traiter que les messages postérieurs au 31 août. Où sont passés les engagements du référentiel Marianne et en particulier celui-ci : « Nous répondons de façon claire et précise à vos demandes et à vos réclamations » dans un délai maximum d'une semaine lorsqu'elles sont adressées par voie électronique

(courriels, formulaires de contact en ligne, téléprocédures) ??

Comment dans ces conditions, sans hausse significative et pérenne d'effectifs statutaires, pourront-ils supporter une campagne qui s'annonce particulièrement difficile en raison notamment de la hausse des taux votés par les collectivités ?

Comment feront-ils face si d'autres aléas surviennent, si le module TU (taxe d'urbanisme) de GESTLOC qui dysfonctionne depuis sa mise en place vient déverser le flot de déclarations bloquées depuis bientôt un an ?

Ce dossier concentre le décalage dangereux entre l'évolution de notre administration, la vie au travail des agent.es et les besoins des usagers : priorité à la « toute dématérialisation » avec des outils inadaptés, communication chaotique, négation des besoins des usagers à être accompagnés par des personnels formés et en nombre suffisant...

Mais, soyez patient.es, ce n'est qu'un mauvais moment à passer...

Nos collègues ne supportent plus ce déni. La fiche de signalement du SDIF et la pétition des SGC le prouvent.

Monsieur le Président, les agentes et agent attendent de vous des actes forts.